

DUATHLON DES NEIGES



19 JANVIER 2020



Extrait du règlement

- Le 9e **DUATHLON DES NEIGES** est une épreuve ouverte à tous les skieurs/coueurs à partir de la catégorie U8 (+de 6ans) en « style libre »:
 - *titulaires de la licence carte neige compétiteur FFS / pratiquant FFS / dirigeant
 - *titulaires du "ticket course" FFS pour l'épreuve considérée. (Disponible sur place à la Stèle, la veille, de 14h à 17h00 ou le matin même de l'épreuve sur place.)Les participants devront s'inscrire par le biais de leur club ou individuellement. Ils devront présenter ou envoyer :
 - Soit le numéro de leur licence compétiteur/dirigeant en règle.
 - Soit la photocopie de leur licence carte neige pratiquant accompagnée d'un certificat médical de - de 6 mois.
 - Soit un certificat médical datant de - de 6 mois attestant de leur aptitude à la pratique du ski de fond et de la course à pied en compétition pour l'obtention d'un ticket course.
- Cette épreuve populaire donne lieu à un classement général officiel avec homologation et attribution de points aux coueurs licenciés compétiteurs ffs, un classement non officiel pour les non licenciés, un classement de club établi en fonction du nombre de participants:
 - **2 points par participant, toutes catégories confondues, + 1 point de bonus par 1er de chaque Catégorie.**
- Pour les non-licenciés FFS le duathlon Juniors/Seniors est ouvert aux seuls concurrents âgés de 18 ans ou plus le jour de l'épreuve.
- **Le comité d'organisation** sous l'égide du "Ski Club Étoile des montagnes" est composé : d'un responsable technique, d'un responsable administratif, d'un responsable des relations avec les participants, d'un responsable des relations avec le comité d'auvergne de ski.

Il se réserve le droit :

- De clôturer les inscriptions dès qu'il juge que les conditions normales de participation et de sécurité sont atteintes.
- D'annuler l'épreuve au plus tard le Jeudi soir, après avoir informé le président de la commission fond du comité d'Auvergne de ski et les médias locaux. (En cas de circonstances exceptionnelles la course peut être annulée le jour même par le comité d'organisation de la compétition).
- De modifier l'organisation générale en fonction des conditions d'enneigement et météorologiques.

En cas d'annulation, les frais d'engagement seront remboursés. Aucun report n'est envisagé. Pour toutes les questions qui ne sont pas précisées, l'organisateur et le jury devront se reporter au R.I.S. (Règlement International du Ski).

HEURE DES DEPARTS

- | | |
|---|---|
| * Duathlon 7kms CAP/ 9kms SKI
licenciés. Départ à 9 h 30 de la Stèle. | JEU/JU/SEN/ LICENCIÉS FFS ou + de 18 ans non licenciés. |
| * Duathlon 3.5 kms CAP/ 3kms SKI
Départ à 9 h 30 de la Stèle. | CAD LICENCIÉS FFS ou de 14 à - de 18 ans non licenciés. |
| * Duathlon 2 kms CAP/ 3kms SKI
licenciés. Départ à 10 h 00 de la Stèle. | MIN LICENCIÉS FFS ou de 12 à - de 14 ans non licenciés. |
| * Duathlon 1 kms CAP/ 1kms SKI
licenciés. Départ à 10 h 30 de la Stèle. | POU/BEN LICENCIÉS FFS ou de 6 à -de 12 ans non licenciés. |